

 <p>Saint Jean de Thurigneux</p>	<p>Conseil Municipal N° 07-2019 du 3 septembre 2019</p> <p>Convocation en date du : 27 août 2019 Affichée le : 27/08/2019</p>
--	--

Tableau de présence :

NOM	P	A	E	R	AP	Pouvoir donné à :	Réceptionné le :
Christian BAISE							
André COLLON	X						
Isabelle ROGNARD	X						
Jean-Pierre RIBAUT	X						
Aurélie ANDREANI	X						
Ghislaine BEAUME	X						
Annie BOULON	X						
Jean Paul CHEVREL	X						
Jean-Charles GALINDO	X						
Jean-Louis LAISSARD	X						
Fernanda MOUREAU	X						
Hervé ODET	X						
Sandrine TOMAS	X						
Total [12]	12	0	0	0	0		

Légende : P (Présent) - A (Absent)- E (excusé) - R (retard) - AP (Absent avec Pouvoir donné)

Autre(s) personne(s) présente(s) : 4 personne(s) (presse locale, Thurignaciens)

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte à 20h 08 min par le Premier Adjoint, assurant la fonction de Maire par Intérim.

Secrétaire de séance : J.-Charles GALINDO est nommé secrétaire de séance

OBSERVATIONS SUR LE PRECEDENT COMPTE-RENDU

Le compte-rendu n° 06/2019 de la séance du 09/07/2019

- ne fait pas l'objet de remarque
- et, soumis aux votes « à mains levées » (2 abstentions, 0 contre) **est adopté**.

ORDRE DU JOUR :

- **Tour de garde élection complémentaire municipale du 15 et 22 septembre**
- **Décision modificative**
- **Questions diverses**

TOUR DE GARDE ELECTION COMPLEMENTAIRE MUNICIPALE DU 15 ET 22 SEPTEMBRE

Dimanche 15 septembre 2019

- De 8H à 12H : Ghislaine BEAUME – Jean-Paul CHEVREL – Jean-Louis LAISSARD ; en cas de défection : Stéphane BERTHOMIEU.
- De 12H à 15H : Aurélie ANDREANI – Fernanda MOUREAU – Sandrine TOMAS ; en cas de défection : Alain MABILLE
- De 15H à 18H : André COLLON – J.-Charles GALINDO – Isabelle ROGNARD ; en cas de défection : Hervé ODET.

Dimanche 22 septembre 2019

- De 8H à 12H : Jean-Louis LAISSARD – Jean-Paul CHEVREL – Hervé ODET ; en cas de défection : Myriam LANTENOIS.
- De 12H à 15H : Annie BOULON – Fernanda MOUREAU – Aurélie ANDREANI ; en cas de défection : Sandrine TOMAS
- De 15H à 18H : André COLLON – Jean-Pierre RIBAUT – J.-Charles GALINDO – en cas de défection : Isabelle ROGNARD.

Après en avoir délibéré, cette proposition de tour de garde, soumise au vote « à mains levées » (0 abstention, 0 contre) **est adoptée à l'unanimité.**

DECISION MODIFICATIVE

Afin d'honorer une facture de la société REALITES ENVIRONNEMENT, sollicité(e) pour une étude complémentaire de Zonage Eaux Pluviales, d'un montant de 5 898 €TTC et commandée après coup dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme mais non initialement prévue au budget, il est demandé de retirer cette somme du compte Dépenses Imprévues et de la reporter sur la ligne 202-333 PLU.

Soumise au vote « à mains levées » (0 abstention, 0 contre) cette proposition de modification **est adoptée à l'unanimité.**

QUESTIONS DIVERSES

Devis Salle des Fêtes

Un devis de l'entreprise ROGNARD, pour raccordement gazinière et aération de la cuisine, d'un montant de 995 €HT (1148 €TTC) est évoqué. S'agissant d'une modification importante, changeant la destination d'une pièce, initialement prévue comme *salle de préparation de repas*, il convenu de prendre l'avis des instances de sécurité (SDIS) avant toute décision. Sera évoqué lors d'une prochaine réunion du conseil municipal.

Borne de rechargement de véhicule électrique

Il est envisagé d'installer une borne de recharge sur la commune. Deux emplacements sont envisagés : soit sur le parking « ex bascule » à l'entrée du village, soit sur le parking « arrêt de bus » route de Rancé.

Après discussion le choix d'installer la borne de recharge à l'entrée du village, soumis au vote « à mains levées » (0 abstention, 0 contre) **est adopté à l'unanimité.**

Réclamation pour bruit de voisinage

Une réclamation est évoquée pour « bruits de voisinage » intempestifs associés à l'usage d'outillage. Il convient de bien définir les instants où se manifestent ces nuisances car, s'agissant du domaine privé, seules peuvent être prises en compte celles qui ont lieu en dehors des heures normales d'activité.

Complément d'information concernant les élections municipales complémentaires

La Préfecture de l'Ain informe des candidats à l'élection de 3 conseillers, à savoir :

- Une candidature libre : M. Olivier LEQUEUE
- Trois candidats sur une liste « VIVRE à SAINT JEAN » : M. Stéphane BERTHOMIEU, Mme Myriam LANTENOIS, M. Alain MABILLE

Pour rappel, cette liste est publiée sur l'ensemble des affichages municipaux.

Information de l'école

Monsieur BAUD, Inspecteur de l'Education Nationale (IEN) de la circonscription de Miribel, partant à la retraite est remplacé par Mme VELLAY

La rentrée scolaire s'est déroulée sans problème.

La directrice Mme CHARRE demande une intervention pour libérer de la place dans la salle verte afin de pouvoir stocker du matériel éducatif. Un conseiller et l'employé communal se chargeront de cette mission un mercredi après-midi, en l'absence des enfants.

Employé communal

Afin de mieux organiser son temps et optimiser les travaux communaux, notre employé sera encadré bénévolement pendant quelques semaines.

L'achat d'une petite tondeuse thermique, pour compléter et affiner l'entretien des espaces verts, est suggéré.

Statistiques pour les déchets communaux

Le SMICTOM communique les relevés 2018 pour la commune (*et entre [] la moyenne pour l'ensemble du SMICTOM*) :

- Verre : 46,71 kg/habitant [33,81], en accroissement par rapport à 2017
- Papier : 14,26 kg/habitant [15,92], en diminution par rapport à 2017
- Emballages légers : 13,65 kg/habitant [7,44]], en diminution par rapport à 2017
- Textiles : 6.25 kg/habitant [4,2], même niveau qu'en 2017
- Passages en déchèteries : 1879, en diminution par rapport à 2017

N'ayant plus de questions diverses à traiter, le Premier Adjoint, assurant la fonction de Maire par Intérim, lève la séance à 21 heures 03 minutes.